



## Contrat SAUCISSE ET SAUCISSON

entre  
Camille & Nicolas Grymonprez, EARL Ferme de Sainte Colombe  
28 rue de Sainte Colombe – 77320 Saint Mars Vieux Maisons  
et  
**les adhérents de l'AMAP En Seine, brin d'Orge !**  
47, avenue du 18 avril 91200 Athis-Mons



### ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Les saucisses et saucissons secs FranciLin sont le fruit d'une collaboration tripartite entre éleveurs, abattoir et transformateurs.

Nicolas, a contribué à mettre en place cette filière qui engage chacun de ces métiers par une charte stricte : élevage à moins de 80 km de Paris, les porcs sont nourris avec les céréales de la ferme, abattage dans les Yvelines et transformation dans le bassin parisien uniquement/le bien être animal est aussi un point clé.

Sauf indication contraire les produits seront distribués **toutes les 4 semaines jusqu'à la fin du mois d'avril soit quatre livraisons, à savoir : 17 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril**

### ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques.
- Je paye à l'avance mes paniers pour la durée totale de mon contrat.
- Je viens récupérer mon panier lors de la livraison aux Travées.
- Je prends toutes dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.

### COMMANDE ET PAIEMENT – DATE LIMITE DE DÉPÔT : jeudi 10 janvier 2018

Le paiement s'effectue au moment de la commande par **2 chèques** de 2 mois chacun à l'ordre de : **EARL Ferme Sainte Colombe**

	Prix	Qté/mois	Total €/mois
Saucisse sèche – DLS environ 3 mois	4.50 €		
Saucisson sec – DLS environ 3 mois	4.50 €		
<b>Total en euros/distribution</b>			

Nom : ..... N° adhérent : .....

Adresse :  
.....

Fait à Juvisy-sur-Orge, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur